**Utilisation des méthodes du financement basé sur les résultats pour l’amélioration de l’accessibilité financière aux soins de santé maternelles et Infantiles. Cas du « Fond d’achat des prestations maternelles et infantiles mis en œuvre par l’ONG BASE au sud du Tchad.**

*Ramadan KAGONTA MASSING, MBA-Gestion Hospitalière et Sanitaire, Téléphone : 00235 66 49 83 82 – 92306335, E-mail :* kagonta.ramadan@base-tchad.org

*MANOUFI Dahab, Gédéon NDAKMISSOU, Ahmat OUSMANE MALICK, Abdoul DJIMOKOMBAYE, Bruno GALLAND*

En 2007, le Tchad, a initié la gratuité de soins d’urgence à travers un paquet dans les formations sanitaires à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ce paquet comprend 47 pathologies considérées comme problèmes de santé prioritaires. Ce paquet a connu une évolution au bout de dix ans et avec le contexte de crise économique dont un recadrage, passant de 47 pathologies à 6 pathologies ciblées pour la tranche d’âge de 0 – 5 ans et les femmes enceintes créant une disparité dans l’accessibilité financière aux soins d’urgence. Malgré ce recadrage, la gratuité de soins n’est pas effective car les patients payent pour les pathologies devant relever de gratuité.

Pour rendre effective la gratuité des soins dans le Logone Occidental, l’ONG-BASE a mis en place un mécanisme pilote d’exemption de payement dénommé« Fond d’achats de prestations de soins maternels et infantiles » dans 18 formations sanitaires. Les bénéficiaires sont les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes estimés à **69 010** pour une population de **271 265**.

Les objectifs de l’intervention sont d’améliorer l’accessibilité financière aux services de santé maternelle et infantile en contractualisant avec les Communautés et les prestataires, d’améliorer la qualité de l’offre et l’achat des prestations offertes gratuitement aux bénéficiaires.

Résultats : 17 387 enfants de 0- 5 ans consultés (60%), 9509 en CPN 3 et 4 (94%) ; 5 923 accouchements (99%) (Dont 2687 soit 45% référés par les matrones reconverties ayant abandonné la les accouchements à domicile) qui ont bénéficié de soins gratuits, pour un coût global de prestations de 19 840 400 F CFA soit coût moyen prestation de 433, 36 F CFA.

En mettant en œuvre cette intervention le projet a contribué à améliorer le taux d’effectivité de la gratuité (71,6%) tout en améliorant la qualité des prestations ce qui justifie un taux de fréquentation élevé, avec peu de ressources financières. Ce résultat soulève la question de l’efficience de la gestion des mécanismes d’exemption des payements des services de santé en Afrique par les acteurs étatiques comparativement aux acteurs non étatiques d’une part et fait ressortir l’importance de la contractualisions avec les communautés pour l’abandon des pratiques traditionnelles néfastes. Une expansion à l’échelle nationale permettra d’améliorer l’accessibilité financière aux soins de santé et de réduire la mortalité maternelle et infantile.

***Mots clés****: gratuité des soins, Soins maternelles et infantiles, Soins de santé primaires, Accessibilité Financière, Contractualisation, Tchad*